

Impacts socio-politiques de la transhumance dans la région du Tchologo (Nord de la Côte d'Ivoire)

[Socio-political impacts of transhumance in the Tchologo region (Northern Ivory Coast)]

Grah Diéké Jean Barthélémy and Koffi Simplicie Yao

Département de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire

Copyright © 2026 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Transhumance is an ancient phenomenon, but its socio-political impacts have become much more pronounced in recent years. This article analyzes the effects of transhumance on agropastoral relations, local security, and governance mechanisms in the Tchologo region. The study is based on a mixed methodological approach combining quantitative and qualitative surveys conducted among 362 stakeholders (farmers, agro-herders, transhumant herders, and institutional actors) in eight villages in the Tchologo region. The results show a marked deterioration in relations between farmers and transhumant herders, perceived by 82% of farmers and 53% of herders. This deterioration is linked to crop damage, increased pressure on land, pastures, and water resources, as well as animal losses. Restricted access to agro-pastoral dams (46%) and grazing areas (54%) and tougher conditions for transhumant herders are contributing to increased inter-community tensions. These conflictual dynamics have led to forced pastoral mobility, marked by the forced displacement of more than 100 herders to other regions of Côte d'Ivoire or to neighboring countries. Furthermore, insecurity has increased with the emergence of rural banditry, the circulation of small arms, and the recurrent mobilization of security forces. Local conflict resolution mechanisms appear to be weakened: more than half of the complaints recorded remain unresolved, and the majority of those interviewed consider village commissions to be ineffective and insufficiently neutral.

KEYWORDS: impact, socio-politics, transhumance, Tchologo, Ivory Coast.

RESUME: La transhumance constitue un phénomène ancien, mais ses impacts socio-politiques se sont fortement accentués ces dernières années. Cet article analyse les effets de la transhumance sur les relations agropastorales, la sécurité locale et les mécanismes de gouvernance dans la région du Tchologo. L'étude repose sur une approche méthodologique mixte combinant enquêtes quantitatives et qualitatives, menée auprès de 362 acteurs (agriculteurs, agro-éleveurs, éleveurs transhumants et acteurs institutionnels) dans huit villages de la région du Tchologo. Les résultats montrent une dégradation marquée des relations entre agriculteurs et éleveurs transhumants, perçue par 82% des agriculteurs et 53% des éleveurs. Cette détérioration est liée aux dégâts de cultures, à la pression accrue sur les terres, les pâturages et les ressources en eau, ainsi qu'aux pertes animales. La restriction d'accès aux barrages agropastoraux (46%), aux zones de pâturages (54%) et le durcissement des conditions d'accueil des transhumants contribuent à l'intensification des tensions intercommunautaires. Ces dynamiques conflictuelles ont entraîné des mobilités pastorales contraintes, marquées par le déplacement forcé de plus de 100 éleveurs vers d'autres régions ivoiriennes ou vers les pays voisins. Par ailleurs, l'insécurité s'est accentuée avec l'émergence de formes de banditisme rural, la circulation d'armes légères et une mobilisation récurrente des forces de sécurité. Les mécanismes locaux de règlement des conflits apparaissent fragilisés: plus de la moitié des plaintes enregistrées restent sans suite, et la majorité des acteurs interrogés jugent les commissions villageoises peu efficaces et insuffisamment neutres.

MOTS-CLEFS: impact, socio-politique, transhumance, Tchologo, Côte d'Ivoire.

1 INTRODUCTION

Entre 1968-1973 et 1983-1985, l'Afrique de l'Ouest a connu de sévères épisodes de sécheresse, marqués notamment par une progression du désert saharien vers les zones méridionales [15]. Ces crises climatiques ont entraîné un recul rapide du domaine sahélo-pastoral ainsi que de la zone agricole nord-soudanienne, compromettant durablement les conditions de vie et de production des pollutions pastorales [15].

Face à cette dégradation environnementale, de nombreux pasteurs d'origine sahélienne ont été contraints d'adopter des stratégies de mobilité accrue [14], se traduisant par une migration massive vers la Côte d'Ivoire à la recherche de fourrage [6]. Ce mouvement migratoire a été encouragé et encadré par l'Etat ivoirien, notamment à travers l'action de la Société d'Etat pour le Développement de la Production Animale (SODEPRA), dans une logique de valorisation du potentiel pastoral national [4].

La zone septentrionale de la Côte d'Ivoire, et plus particulièrement la région du Tchologo, caractérisée par une forte vocation agricole, s'est ainsi imposée comme l'un des principaux pôles d'accueil des éleveurs Peuls [1]. Dans un temps, la pratique de la transhumance ne générait pas de tensions majeures, les relations entre éleveurs transhumants et autochtones reposaient sur un équilibre fondé sur la complémentarité des activités [10]. Cependant, depuis le début des années 2000, cette situation a profondément évolué. Comme le souligne [11], les relations autrefois relativement harmonieuses sont désormais marquées par une montée des conflits, liés à une concurrence accrue pour l'accès aux ressources naturelles et à l'espace rural. Cette dynamique conflictuelle est renforcée par la pression foncière croissante, la raréfaction des pâturages et des points d'eau, ainsi que l'extension continue des surfaces cultivées [9].

Dans cette perspective, le présent article vise à évaluer l'impact socio-politique de la transhumance. Il s'est agi de montrer que la transhumance, à travers les dommages qu'elle occasionne, contribue de manière significative à la détérioration des relations entre agriculteurs et éleveurs transhumants. Elle participe à l'intensification des conflits, exacerbe les tensions autour de la gestion des ressources naturelles et alimente un climat d'insécurité croissant dans la région du Tchologo. Par ailleurs, ces dynamiques mettent à rude épreuve les mécanismes de gouvernance locale.

2 MÉTHODOLOGIE

Cette étude adopte une approche méthodologique mixte, fondée sur des techniques d'échantillonnage non probabilistes, adaptées à la forte mobilité des éleveurs transhumants et à l'absence de bases de données exhaustives. Elle porte sur la transhumance et ses conséquences socio-politiques dans le Nord de la Côte d'Ivoire. La région du Tchologo a été retenue en raison de la récurrence des conflits agropastoraux, de sa position frontalière avec le Mali et le Burkina Faso, de la disponibilité relative des ressources naturelles et de la coexistence étroite entre agriculture et élevage. L'étude couvre les trois départements de la région (Ferkessedougou, Kong et Ouangolodougou) et repose sur un échantillonnage raisonné de huit villages, sélectionnés selon leur proximité avec les couloirs de transhumance, leur situation frontalière, la diversité de la couverture végétale et la fréquence des conflits (figure 1).

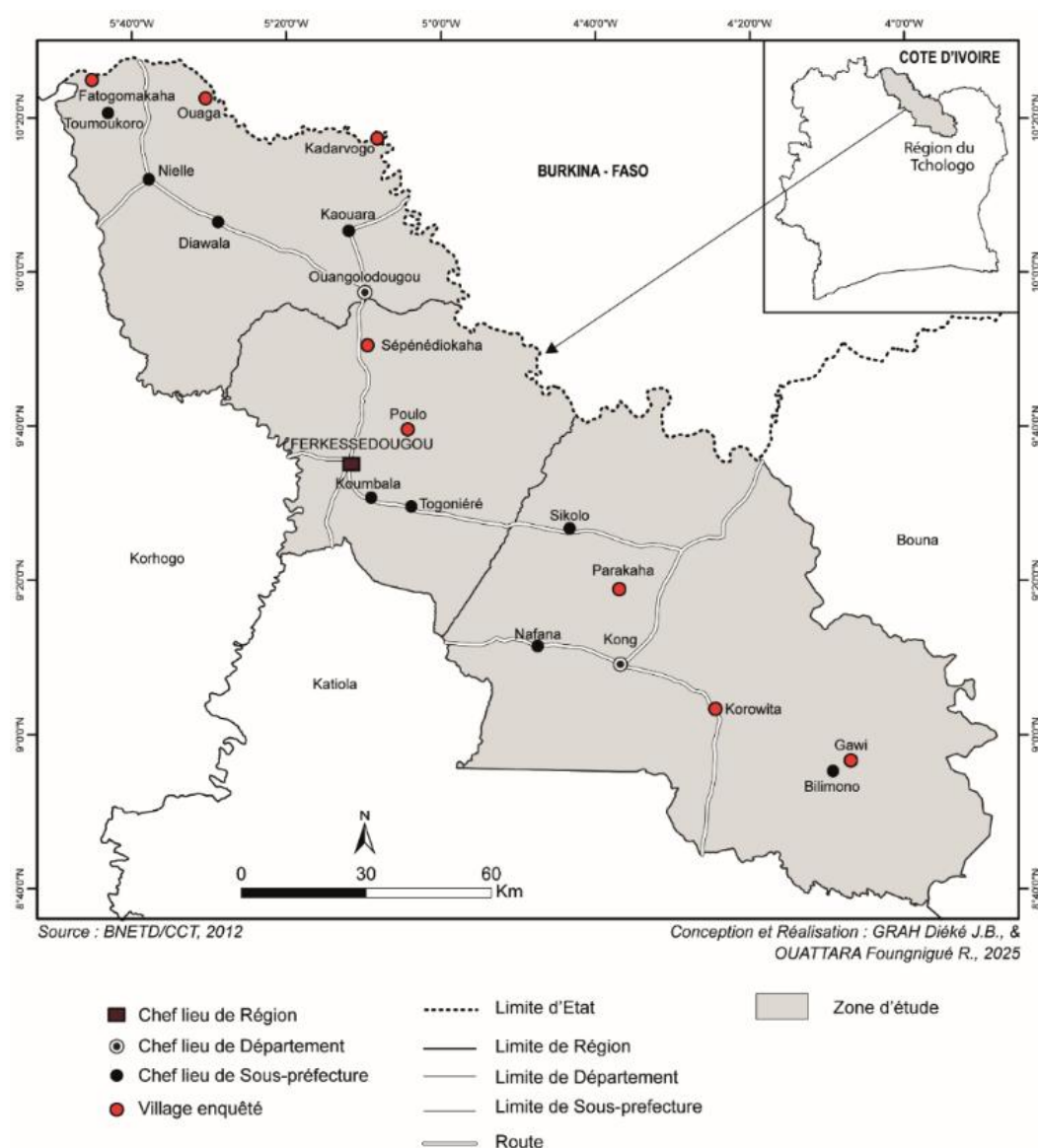


Fig. 1. Localisation des villages d'enquêtes

Les unités d'enquêtes sont constituées des agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs transhumants, sélectionnés par échantillonnage raisonné et par méthode de la boule de neige. Au total, 300 agriculteurs, agro-éleveurs et 62 éleveurs transhumants ont été enquêtés (tableau 1).

Tableau 1. Nombre et catégories des personnes enquêtées par village

Départements	Sous-Préfectures	Villages	Agriculteurs et Agro-éleveurs enquêtés	Transhumants enquêtés		Total enquêtés
				Sédentaires	Transfrontaliers	
Kong	Bilimono	Gawy	27	3	3	33
		Korowita	33	2	3	38
	Kong	Paraka	50	5	5	60
Ferkessedougou	Ferké	Poulo	50	5	4	59
		Sépénédjo-kaha	41	2	3	46
Ouangolodougou	Kaoura	Kadarvogo	38	4	3	45
	Toumou-koro	Fatogoma-kaha	22	2	5	29
		Ouarga	39	5	8	52
Totaux			300	28	34	362

La collecte des données a mobilisé un guide d'entretien auprès des personnes ressources institutionnelles et professionnelles, notamment les élus locaux et les autorités administratives, les agents techniques des ministères tels que le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV) et les responsables des organisations d'éleveurs tel que l'Organisation Professionnelle des Eleveurs de Ferkessédougou (OPEF). D'autre part, un questionnaire structuré a été administré directement aux éleveurs transhumants et aux agro-éleveurs, considérés comme les principaux acteurs de cette recherche. La démarche a combiné entretiens individuels, discussions de groupe et observations directes, permettant d'analyser les dynamiques agropastorales et les conflits liés à la transhumance dans la région du Tchologo.

3 RÉSULTATS

3.1 TRANSHUMANCE, FACTEUR DE FRAGMENTATION DU TISSU SOCIAL ET DES LIENS INTERCOMMUNAUTAIRES

3.1.1 MÉFIANCE ET DÉTÉRIORATION DES RAPPORTS ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS

Dans la région du Tchologo, certains agriculteurs et éleveurs entretiennent des rapports conflictuels qui ne passent pas inaperçus, surtout en période de transhumance. Bien que des échanges subsistent ponctuellement, les tensions prennent le pas sur la coopération. La figure 2 montre la perception des agriculteurs et des éleveurs sur l'état de la cohésion sociale dans la région.

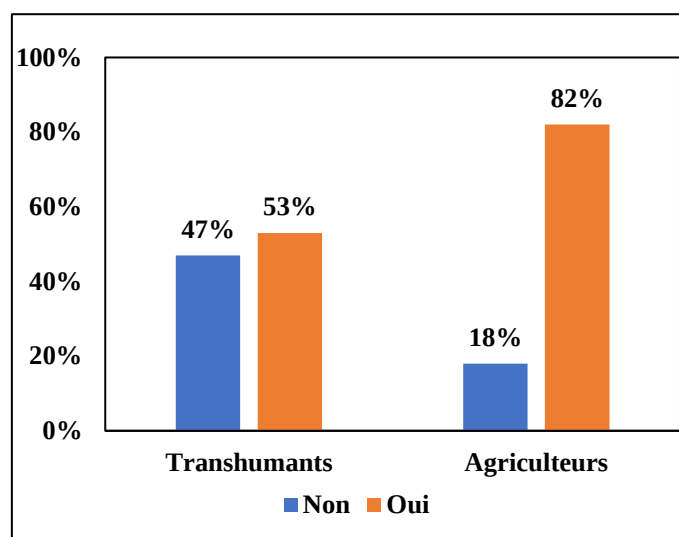


Fig. 2. Niveau de dégradation des relations agriculteurs et éleveurs

Source: Nos enquêtes, 2024

Le graphique met en évidence une dégradation marquée des relations entre agriculteurs et éleveurs dans la région du Tchologo. Une proportion très élevée d'agriculteurs interrogés (82%) estime que les relations avec les éleveurs se sont fortement détériorées, traduisant un climat durable de tensions et de méfiance. Du côté des éleveurs transhumants, plus de la moitié (53%) reconnaissent également l'existence de relations dégradées. Ce différentiel de perception révèle que les agriculteurs subissent plus directement les conséquences négatives des interactions conflictuelles, notamment à travers les dégâts causés aux cultures. Chaque année, le passage répété des troupeaux dans les zones agricoles entraîne des pertes de récoltes parfois importantes, ce qui alimente un sentiment d'injustice et d'insécurité chez les producteurs. Ces dommages sont fréquemment interprétés par les agriculteurs comme résultant d'un manque de contrôle du bétail, voire d'une négligence volontaire de la part des éleveurs transhumants. Dans certaines localités, telles que Palaka, Pongorikaha, Poulo, Bilimono, Togonieré, Sikolo et Nafafa, les relations apparaissent particulièrement tendues.

Autrefois, les relations agriculteurs - éleveurs étaient fondées sur les échanges mutuellement bénéfiques. Les agriculteurs offraient les résidus de récoltes pour le pâturage, tandis que les éleveurs fournissaient du fumier ou prêtaient leurs bœufs pour les cultures attelées. Les paysans qui ne disposaient pas de bovins et ne pouvant pas compter sur l'aide de leurs frères autochtones, louaient à bas coût les bœufs des éleveurs transhumants Peuls. Certains bénéficiaient même de prêts gratuits de bœufs pendant la période de semence, restitués après le labour. Pendant la période de transhumance, les bergers et les agriculteurs se côtoyaient presque tous les jours le long des routes, autour d'un verre de thé, sur les places des marchés ou lors des cérémonies communautaires. Cette proximité favorisait des échanges sociaux et économiques qui renforçaient la cohésion entre les deux groupes. Les transhumants avaient généralement accès aux infrastructures du village; puits, marchés, centres de santé, lieux de culte et n'hésitaient pas à quitter les

campements pour se rendre au village afin d'acheter de la nourriture, des médicaments ou satisfaire d'autres besoins essentiels. Pour leurs déplacements, il n'était pas rare que des agriculteurs les conduisaient à moto. Inversement, les bergers rendaient parfois des services en transportant des marchandises ou en guidant les troupeaux à travers les champs. Cette proximité avait donné naissance à une dynamique d'échanges mutuels.

Aujourd'hui, cette solidarité s'est effondrée. Les tensions ont durci les conditions d'accès aux animaux. Les paysans doivent désormais louer les bœufs à des tarifs élevés. Faute de moyens, ils se tournent vers des outils traditionnels comme la daba, la marchette, moins adaptés aux grandes superficies. Cette contrainte affecte directement la productivité, notamment pour les personnes âgées ou isolées.

De plus, les agriculteurs qui offraient autrefois leurs résidus de récoltes se montrent désormais réticents à toutes collaborations. Ils craignent que les éleveurs ne respectent pas les limites fixées ou ne reviennent en dehors des périodes convenues. Certains ont vu leurs champs entièrement détruits, sans recours possible car l'éleveur a pris la fuite. Les éleveurs, de leur côté, dénoncent des sanctions disproportionnées, des pièges tendus aux troupeaux, voire des actes d'empoisonnement d'animaux.

3.2 RESTRICTIONS AUX TRANSHUMANTS POUR L'UTILISATION DES BARRAGES AGROPASTORAUX ET DES ZONES DE PÂTURAGES

Les tensions entre populations agricoles et éleveurs transhumants ne se limitent plus aux affrontements. Elles s'étendent désormais à l'interdiction de l'accès aux ressources naturelles, notamment les cours d'eau, les barrages et les aires de pâturages.

Plusieurs cours d'eau et barrages sont désormais interdits aux transhumants dans la région du Tchologo. Les populations locales, conscientes de la valeur stratégique de ces ressources s'organisent pour en contrôler l'accès. Dans certains villages, des comités ont été mis en place, souvent composés de jeunes ou de figures influentes qui s'érigent en propriétaires des barrages. Par exemple, les barrages de Kalaka et Yarábélé sont gérés par des comités de jeunes, tandis que ceux de Worossotiakaha et Sambakaha sont sous le contrôle d'un vieil homme respecté et craint, qui revendique la propriété exclusive de ces installations et interdit l'accès aux transhumants.

Ces interdictions sont particulièrement strictes en saison des pluies, période durant laquelle, les cours d'eau sont souvent inondés de cultures. Les transhumants sont alors interdits de circuler dans ces zones. En période de saison sèche, même lorsque l'accès n'est pas formellement interdit, les éleveurs doivent s'acquitter de lourdes taxes pour utiliser l'eau des barrages. Ces frais dissuasifs constituent une barrière économique majeure pour les éleveurs. Le graphique 3 ci-dessous montre l'ampleur des restrictions d'accès imposées aux transhumants aux barrages agropastoraux et aux zones de pâturage dans la région du Tchologo.

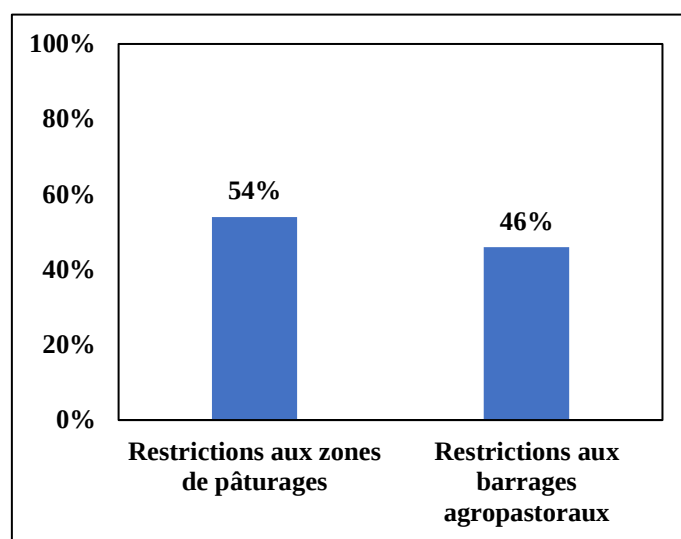


Fig. 3. Restrictions aux barrages agropastoraux et aux zones de pâturages aux transhumants

Source: Nos enquêtes, 2024

Selon les enquêtes menées, 46% des éleveurs interrogés ont affirmé avoir été interdits, à différentes périodes, d'utiliser les barrages de la région et 54% aux espaces dédiés aux pâturages. Ces restrictions alimentent des conflits fréquents entre communautés, ce qui en fait un enjeu majeur des conséquences des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par ailleurs, les terrains agricoles mis en jachère, autrefois accessibles aux troupeaux pour les pâturages, sont désormais strictement gérés par les communautés. Ces espaces, considérés comme des réserves foncières sont protégés par des règles locales qui interdisent leur utilisation par les transhumants sans autorisation préalable. Les zones de l'Association de Gestion des Ressources Naturelles et de la

Faune (AGEREF) aussi, autrefois prisées par les transhumants pour leur richesse en pâturages sont devenues difficiles d'accès. Ces espaces sont de plus en plus sécurisés, contrôlés et souvent inaccessibles. Plusieurs campements ont été déguerpis de ces zones.

La restriction d'accès aux ressources naturelles dans la région du Tchologo reflète le niveau de mécontentement des populations agricoles, voire locales. Elle montre la montée des tensions entre agriculteurs et éleveurs et la volonté des communautés locales de contrôler leur environnement face aux défis posés par la transhumance. Ce climat durcit les conditions d'accueil et d'installation des éleveurs dans la région.

3.3 DURCISSEMENT DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'INSTALLATION DES ÉLEVEURS

Les conflits récurrents entre agriculteurs et transhumants ont profondément compliqué les conditions d'accueil des transhumants que ce soit dans les localités d'accueil (Toumoukoro et Ouangolodougou), de transit (Ferkessedougou et Poulo) et de repos (canton Palaka). L'installation progressive et parfois permanente des transhumants sur les terres villageoises est aujourd'hui perçue comme une atteinte aux droits du foncier local.

Certaines installations sans autorisation préalable et non concertées des espaces agropastoraux suscitent de plus en plus des tensions, notamment vis-à-vis des éleveurs Peuls dont la présence est redoutée par les populations locales en raison de la crainte d'une dépossession territoriale.

Face à cette situation, plusieurs villages refusent désormais l'installation des éleveurs. Les agriculteurs attribuent les conflits à la négligence des éleveurs qui, une fois installés, ne veillent pas sur les animaux. Cette perception renforce le durcissement des conditions d'installation temporaire.

3.4 INTENSIFICATION DES CONFLITS ET MOBILITÉ CONTRAINTÉ DES ÉLEVEURS

3.4.1 INTENSIFICATION DES CONFLITS ENTRE COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET PEULES

Dans plusieurs localités, les relations entre communautés agricoles et éleveurs transhumants Peuls se sont considérablement détériorées ces dernières années. Cette détérioration a conduit à une intensification des conflits qui touche la population en général.

Les conflits récurrents prennent une dimension territoriale. Dans certains villages, des représailles collectives sont organisées à la suite d'un meurtre, d'un vol de bétail d'un autochtone, de destruction de cultures sans que l'auteur soit identifié. Les campements de Peuls proches sont pris pour cible par des villageois en colère, ce qui entraîne encore beaucoup plus d'affrontements.

A l'inverse, les éleveurs dénoncent régulièrement des actes de violence, de séquestrations, d'exécution arbitraire d'animaux et de vols de bétail perpétrés par des agriculteurs. Ces accusations nourrissent un climat de méfiance et de vengeance réciproque.

La compétition pour l'accès aux ressources naturelles, notamment les terres cultivables, joue un rôle central dans l'intensification des conflits. Les agriculteurs, très attachés à leurs terres ancestrales, considèrent souvent les éleveurs comme des intrus. De leur côté, les éleveurs dénoncent l'extension des cultures sur les couloirs de transhumance; ce qui limite leur mobilité et leur accès aux ressources essentielles.

3.4.2 DÉPLACEMENTS FORCÉS DES ÉLEVEURS PEULS VERS D'AUTRES HORIZONS

Les conflits agropastoraux récurrents dans la région du Tchologo entraîne très souvent des déplacements. En 2024, par exemple, les conflits agropastoraux ont motivé le déplacement forcé de plus de 100 éleveurs sédentaires, bouleversant les équilibres de l'espace et la mobilité pastorale. Ces mouvements ne reflètent pas d'une mobilité volontaire mais d'une contrainte imposée par la montée des tensions, les représailles anticipées ou l'envahissement progressif des couloirs de transhumance par les cultures. La figure 4 suivante avec les données de 2023 et 2024, illustre ces trajectoires de déplacement.

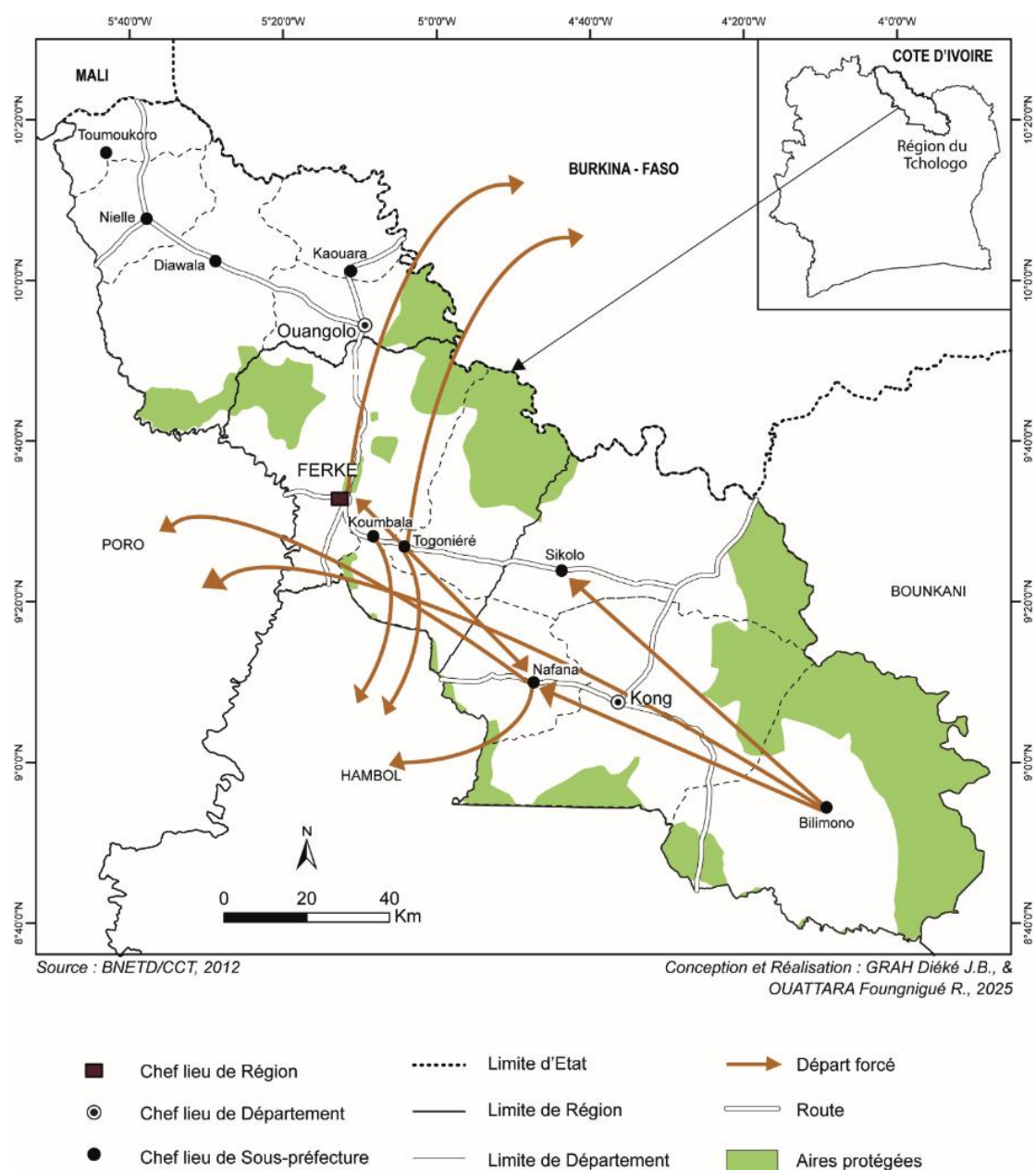


Fig. 4. Départ forcé d'éleveurs sédentaires Peuls

La carte met clairement en lumière les déguerpissements et les départs par prévention survenus dans la région de Tchologo. Les zones vers lesquelles les éleveurs sédentaires se sont réfugiés à la suite des conflits sont également identifiées. Elle illustre une dynamique de mobilité de contrainte ou les départs forcés ne se limitent pas seulement à des déplacements internes, mais s'étendent également vers d'autres régions ivoiriennes et même vers les pays voisins. On observe ainsi des mouvements d'éleveurs des villages de la Sous-Préfecture de Nafana vers la région du Hambol, de celle de Bilimono vers la région du Poro, ainsi que des départs de Koumba, Togonieré (dans le canton Palaka) et Ferkessedougou en direction du Burkina Faso, du Hambol ou du Poro.

Ces trajectoires révèlent que les tensions agropastorales ont atteint un niveau suffisant pour provoquer l'abandon des sites d'installation pourtant occupés de longue date par ces éleveurs sédentaires. Certains éleveurs sont directement chassés de leurs zones d'installation devenues difficiles en termes de cohabitation ou inaccessibles. Le cas du canton Palaka est particulièrement révélateur. Les conflits répétés, les représailles et les dégâts accumulés ont créé un climat d'insécurité à tel enseigne que plusieurs groupes d'éleveurs ont été contraints de quitter la zone, parfois sous pressions directe des populations locales. Ces mouvements vers des zones de repli ou des zones plus propices traduisent une réorganisation spatiale imposée. Cette situation met en évidence la gravité des conflits agriculteurs et éleveurs dans la région de Tchologo.

Au-delà de ces déplacements forcés observés, la transhumance s'accompagne d'une insécurité qui s'agrandit et se manifeste différemment selon les localités.

3.5 INSÉCURITÉ GRANDISSANTE ET MOBILISATION CONTINUE DES FORCES DE L'ORDRE

3.5.1 INSÉCURITÉ GRANDISSANTE PENDANT LA PÉRIODE DE LA TRANSHUMANCE

La Région du Tchologo connaît depuis plusieurs années une situation sécuritaire préoccupante. Cette insécurité se manifeste par une recrudescence des actes de banditisme, notamment dans les zones rurales le long des frontières surtout pendant la période de transhumance.

Certains éleveurs peuls, confrontés à des pertes répétées de bétail dues aux vols, aux conflits fonciers ou aux représailles communautaires basculeraient dans les activités de coupeurs de route pour exprimer leurs mécontentements ou juste pour s'adonner aux actes de banditisme occasionnel. Cette situation, bien que minoritaire, alimente une méfiance à l'égard des transhumants dans la région.

Ce climat d'insécurité est accentué par les tensions régionales. Les crises du Mali et du Burkina Faso, pays limitrophes ont favorisé la circulation d'armes légères et la mobilité de certains transhumants quelques fois armés dans les zones frontalières de la région.

Les litiges fonciers prennent parfois une tournure dramatique. L'exemple des villages de Komou et Gawy en est une preuve évidente. Des jeunes, armés de fusils de chasse ont organisé des descentes dans les campements en abattant plusieurs animaux appartenant à des éleveurs transhumants.

Cette situation transforme le paysage rural de la région en espace de tension latente, où chaque période peut être interprétée comme une menace impactant même les mécanismes de gouvernance mis à l'épreuve.

3.5.2 MOBILISATION CONTINUE DES MINISTÈRES EN CHARGE DES SECTEURS AGROPASTORAUX ET D'AUTRES INSTITUTIONS SECTORIELLES CONCERNÉES

Les forces de l'ordre dans la région sont mobilisées de manière fréquente pendant la période de transhumance autour des dégâts et des représailles des populations. Ces incidents déclenchent l'intervention de la Gendarmerie Nationale, de la Police, des agents des Eaux et Forêts, de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, ainsi que des services techniques relevant des Ministères de tutelle.

Ces institutions sont régulièrement mises en alerte pour effectuer des constats de dégâts de cultures ou de représailles sur les animaux, sécuriser les biens et les personnes et tenter de résoudre les conflits. La planche photographique ci-dessous prise à Yédandjékaha illustre cette réalité.



Planche photographique: Forces de sécurité à Yédandjékaha pour une intervention en contexte à la transhumance et conflits agriculteurs et éleveurs

Source: Nos enquêtes, 2024

La planche photographique montre la présence de la Gendarmerie Nationale mobilisée dans le cadre d'un différend entre agriculteurs et éleveurs peuls, marqué par des destructions de matériels et de biens. Cette scène témoigne de la présence active et souvent réactive des forces de sécurité dans les zones rurales affectées par la transhumance.

Les services techniques des ministères agricoles, pastoraux et environnementaux sont également mobilisés en continu sur le terrain. Ils sont chargés à chaque fois d’effectuer des constats dans les zones rurales ou viennent souvent en appui aux commissions villageoises.

La transhumance devient un défi pour la sécurité des populations par les mécanismes de gouvernance souvent mis à l’épreuve.

3.6 MÉCANISMES DE GOUVERNANCE MIS À L’ÉPREUVE PAR LES CONFLITS LIÉS À LA TRANSHUMANCE

3.6.1 PRESSION CROISSANTE SUR LES INSTANCES DE MÉDIATION

Les chefs de villages, les Sous-Préfets, les Préfets, de même que les Directeurs Régionaux et les agents techniques du Ministère d’État, Ministère de l’Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV) ainsi que du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) reçoivent quotidiennement des plaintes en particulier durant la période de transhumance. Selon le Sous-Préfet de Ouangolodougou, ce sont en moyenne deux plaintes par jour qui lui parviennent pendant ces périodes critiques. Les Chefs de villages confirment également recevoir des plaintes de manière régulière, ce qui témoigne de la persistance des tensions sur le terrain. Les entretiens menés avec plusieurs d’entre eux ont permis de dresser un tableau (Tableau 2) de plaintes enregistrées en 2024 dans la région.

Tableau 2. Nombre de plaintes déposées en 2024

Département	Localité	Nombre de plaintes déposées	Proportion (%)
Kong	Korowita	17	14
	Paraka	22	12
	Gawy	7	6
Ferkessedougou	Poulo	12	10
	Sépénédiokaha	19	16
Ouangolodougou	Kadarvogo	15	12
	Fatogomakaha	11	16
	Ouarga	18	15
Total		121	100

Source: Nos enquêtes, 2024

L’analyse des plaintes déposées dans les localités des départements de Kong, de Ouangolodougou et de Ferkessedougou met en lumière une répartition marquée des conséquences des tensions dans la région. Sur un total de 121 plaintes enregistrées, le département de Kong se distingue par une forte concentration avec 46 plaintes, soit 38% du total. La localité de Paraka est particulièrement touchée avec 22 plaintes (18%), suivie de Korowita avec 17 plaintes et Gawy (6%). Le département de Ferkessedougou enregistre 31 plaintes, soit 26% reparties entre Sépénédiokaha avec 19 plaintes (16%) et Poulo avec 12 plaintes. Le département de Ouangolodougou totalise 44 plaintes (36%) avec une répartition entre Ouarga (18 plaintes, 15%), Kadarvogo (15 plaintes, 12%) et Fatogomakaha avec 11 plaintes.

Ces données traduisent une intensité significative des tensions dans la région, principalement liés aux litiges entre agriculteurs et éleveurs, aux vols de bétails, aux destructions de cultures, aux représailles et à l’insatisfaction des victimes concernant les amendes.

Du côté des Directeurs Régionaux du Ministère d’État, Ministère de l’Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV) ainsi que du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), les plaintes sont plus rares car certaines procédures de dédommagement prennent du temps. Toutefois, les agents techniques sont régulièrement déployés sur le terrain pour constater les dégâts causés quand une plainte leur parvient. En revanche, lorsque les conflits prennent une tournure grave les plaintes sont transmises aux forces de l’ordre, à la justice. Dans des cas extrêmes, les procédures peuvent aboutir à des arrestations ou à des peines d’emprisonnement illustrant la gravité que peuvent atteindre certains différends non résolus à temps.

3.6.2 CONFLITS EN ATTENTE DE RÈGLEMENT ET PERTE DE LÉGITIMITÉ DES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET ADMINISTRATIVES

Plusieurs conflits sont encore en attente de règlement par les commissions villageoises de Conciliation comme le montre clairement le tableau 3.

Tableau 3. Nombre de plaintes en attente

Département	Localité	Nombre de plaintes déposées	Nombre de plaintes en attente de résolutions	Proportion (%)
Kong	Korowita	17	7	41
	Paraka	22	10	45
	Gawy	7	3	43
Ferkessedougou	Poulo	12	8	67
	Sépénédiokaha	19	9	47
Ouangolodougou	Kadarvogo	15	9	60
	Fatogomakaha	11	5	45
	Ouarga	18	9	50
Total		121	60	50

Source: Nos enquêtes, 2024

Ce tableau révèle que sur les 121 plaintes déposées auprès des comités, 60 n'ont pas encore été traitées ni résolues, soit 50% du total. Ce taux de plainte en attente non résolu traduit une difficulté dans la résolution des conflits locaux, notamment dans les zones où les mécanismes de conciliation sont souvent mal structurés et mal organisés.

Certaines localités affichent des taux particulièrement préoccupants comme Poulo (67%) dans le département de Ferkessedougou et Kadarvogo (60%) dans celui de Ouangolodougou. Ces chiffres traduisent une insuffisance de réponses locales. Pour les protagonistes, cette lenteur engendre une attente prolongée et une incertitude pesante tandis que pour les commissions, elle affaiblit leur légitimité et leur capacité à répondre efficacement aux conflits.

Ces conflits non réglés ou lents dans le processus de règlement entravent la légitimité des commissions rurales de règlements de conflits. Le manque de confiance s'installe et les autorités perdent en légitimité. Souvent ils prennent parti, ce qui entrave les règlements. La capacité de résolution des comités est perceptible dans le graphique suivant.

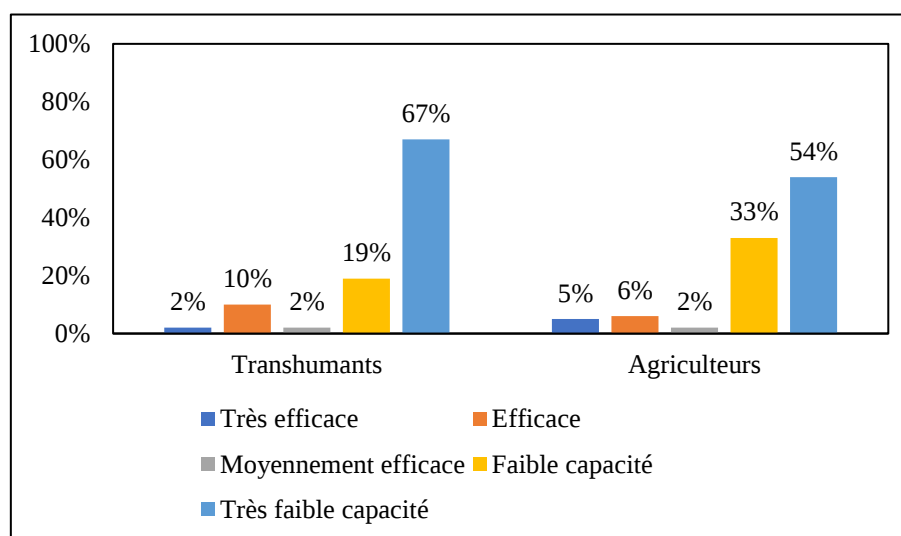


Fig. 5. Capacité de résolution des conflits en fonction des enquêtes

Source: Nos enquêtes, 2024

L'analyse des données montre une profonde crise de légitimité des commissions villageoises de règlement de conflits, perçue comme largement inefficace par les transhumants et agriculteurs. Les résultats montrent que seuls 2% des transhumants et 5% des agriculteurs jugent ces commissions très efficaces tandis que 67% et 54% respectivement les considèrent comme ayant une très faible capacité. En agrégeant les niveaux d'appréciation faible et très faible, 86% des transhumants et 87% des agriculteurs considèrent les capacités de résolution des conflits des commissions villageoises de très négatives.

Cette perception montre que les commissions apparaissent comme des structures peu fonctionnelles, incapables de répondre aux attentes des populations victimes de dégâts. L'absence de mécanismes crédibles de résolution des conflits contribue à l'instabilité des territoires locaux et à la fragmentation des espaces de mobilité pastorale. En effet, 44% des agriculteurs peinent à reconnaître le pouvoir

décisionnel des comités de règlement des conflits. Cette situation affecte profondément la gouvernance locale et fragilise les dispositifs institutionnels de résolution des conflits. Face à l'inefficacité ou à l'absence de mécanismes formels, de nombreux acteurs en viennent à se rendre justice eux-mêmes. Souvent, l'impartialité des comités constitue l'une des causes de la lenteur des règlements des conflits.

3.6.3 INSUFFISANCE DANS LA NEUTRALITÉ DES INSTANCES DE MÉDIATION

Dans plusieurs localités telles que Paraka, Ouarga, Kadarvogo, Fatogomakaha, 72% des agriculteurs et 56% des éleveurs dénoncent une absence de neutralité de certains membres des comités de règlement des conflits agropastoraux comme le montre le graphique ci-dessous.

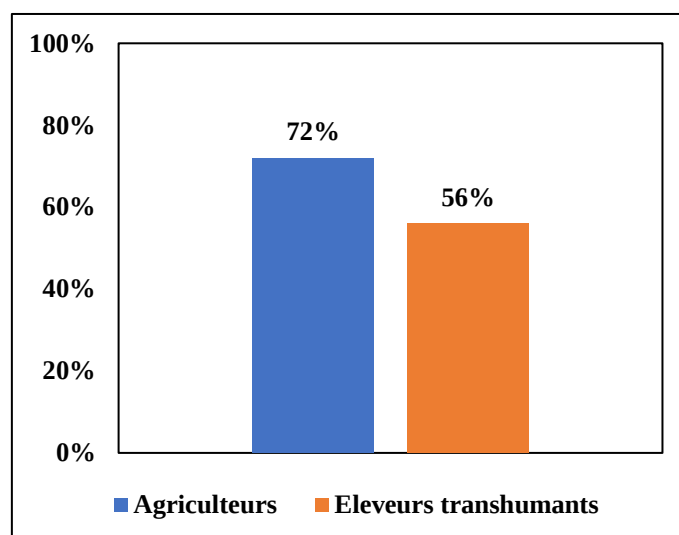


Fig. 6. Perception des acteurs sur l'absence de neutralité des membres des comités de règlement des conflits agropastoraux

Source: Nos enquêtes, 2024

Cette absence de neutralité compromet la crédibilité des mécanismes de règlement des conflits. Lors des procédures de règlement, il est fréquent que les bœufs responsables de dégâts soient conduits par des Peuls mais appartiennent en réalité à des élus locaux, des cadres régionaux ou même des chefs de village. Lorsque ces liens sont évoqués, les dommages ne sont pas indemnisés de manière équitable. Les commissions par complaisance, minimisent les faits ou imposent des montants forfaitaires dérisoires. A Paraka, un agriculteur affirme avoir perdu ses cultures sans aucune compensation; les animaux responsables appartenaient à un élu local.

Des témoignages recueillis dans les villages enquêtés révèlent que les décisions sont parfois prises en l'absence de la victime, dans le but de cacher l'identité réelle du propriétaire du bétail. Des agents des Eaux et Forêts sont également cités parmi les personnes accusées de prendre parti dans le traitement des litiges.

Les structures d'encadrement dans la région subissent également les répercussions des conflits agropastoraux liées à la transhumance.

3.6.4 IMPACT DES CONFLITS AGROPASTORAUX SUR LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES D'APPUI RURAL

La recrudescence des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les localités a profondément perturbé le fonctionnement des structures d'encadrement. Ces tensions entravent les missions des institutions techniques comme l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). Leurs interventions auprès de certains producteurs sont désormais limitées, entravées par l'insécurité et les tensions croissantes.

Dans plusieurs localités enquêtées, notamment à Paraka, certains producteurs de coton ont déclaré ne plus bénéficier du soutien technique et matériel de la part d'Ivoire Coton. Cette situation découle directement des dommages causés par les animaux des éleveurs peuls sur les cultures de coton, mais aussi des conflits ouverts qui en résultent. Les intrusions répétées dans les champs, les dégâts et l'incapacité des institutions à régler les conflits ont conduit à une rupture de collaboration entre producteurs et structures techniques et d'appui.

Face à l'insécurité persistante et aux tensions croissantes, certaines structures d'appui se sont progressivement désengagées de leurs responsabilités. Ce retrait est également observé au niveau des coopératives agricoles, qui, faute de garanties sécuritaires et de soutien

institutionnel, ne parviennent plus à mobiliser les ressources nécessaires pour accompagner leurs membres. Certains projets structurants, initialement prévus pour renforcer les capacités des producteurs, n'ont pas vu le jour ou ont été suspendus. Ce désengagement a des conséquences directes sur les populations locales.

4 DISCUSSION

Dans la région du Tchologo, les relations entre agriculteurs et éleveurs transhumants ont connu une évolution marquée, passant d'une coexistence fondée sur la complémentarité à une conflictualité structurelle. Comme constaté par Thébaud [12] dans son étude au Sénégal, en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso et au Niger, durant les premières phases de la transhumance, les relations entre agriculteurs et éleveurs transhumants reposaient sur des arrangements locaux autour du partage des ressources naturelles, de la fertilisation des sols par les bétails et d'une relative tolérance sociale. Toutefois, à partir des années 2000, cette dynamique s'est progressivement dégradée. Les résultats de l'étude montrent que cette dégradation s'explique par plusieurs facteurs interdépendants. Ces facteurs sont entre autres, les dégâts de cultures causés par le bétail, l'intensification de la pression sur les terres, les pâturages et les ressources en eau, ainsi que les pertes animales subies par les éleveurs. Ainsi, 82% des agriculteurs estiment que leurs relations avec les éleveurs se sont détériorées, contre 53% des transhumants partageant cette perception. Selon [7], ces tensions reposent sur une double fracture: une fracture relationnelle, caractérisée par la rupture du dialogue et la méfiance, et une fracture foncière liée à la compétition accrue pour l'accès à la terre. Cette situation se traduit par un durcissement des conditions d'accueil des transhumants et par des restrictions d'accès aux ressources hydrauliques. Les données de terrain indiquent que 46% des éleveurs ont été, à différentes périodes, empêchés d'utiliser certains barrages, notamment ceux de Kalaka, Yarábélé, Worossotikaha, Sambakaha et 54% aux zones de pâturages. [15] soulignent que 78,95% des conflits liés aux infrastructures hydrauliques sont dus à des litiges d'usage, confirmant le rôle de l'eau dans la conflictualité agropastorale. La compétition pour l'accès aux terres cultivables constitue un facteur structurant de l'intensification des conflits. Les agriculteurs, attachés à leurs terroirs ancestraux, perçoivent souvent les éleveurs comme des acteurs extérieurs, tandis que ces derniers dénoncent l'extension des cultures sur les couloirs de transhumance, réduisant leur mobilité pastorale. Cette recomposition spatiale se traduit par des déplacements forcés d'éleveurs vers d'autres régions. En 2024, les conflits agropastoraux ont entraîné le déplacement forcé de plus de 100 éleveurs peuls dans la région du Tchologo. [7] affirme que l'insécurité constitue un déterminant majeur des mobilités pastorales contraintes. L'insécurité croissante favorise également des dérives sociales, notamment l'émergence de forme de banditisme rural. L'étude a montré que dans certaines localités, des attaques contre des campements pastoraux et des vols de bétail ont été enregistrés, rendant certains axes impraticables en période de transhumance. Ce phénomène est renforcé par des tensions régionales. Les crises sécuritaires au Mali et au Burkina Faso ont facilité la circulation d'armes légères dans les zones frontalières de la Région du Tchologo, accentuant l'insécurité locale. [13] montrent que des dynamiques similaires sont observées au Tchad, où la prolifération des armes a contribué à l'intensification des violences rurales.

L'ampleur des conflits se reflète dans le nombre élevé de plaintes enregistrées. En 2024, le département de Kong a enregistré 38% de plaintes, celui de Ouangolodougou 36% et le département de Ferkessedougou a enregistré 26% de plaintes liées aux conflits. Toutefois, plus de 50% de ces plaintes n'ont pas été traitées. Cette situation est comparable à celle observée dans la région du Bounkani, où 43,36% des plaintes restent sans suite [2]. Ces dysfonctionnements institutionnels fragilisent la gouvernance locale et la légitimité des commissions de règlements des conflits. Le manque de neutralité, les jeux d'acteurs partisans et la lenteur des procédures contribuent à un climat de méfiance généralisée. Selon cette étude, 86% des éleveurs et 87% des agriculteurs jugent négativement les capacités des commissions villageoises. Face à cette inefficacité, le recours à l'auto-justice tend à se renforcer, accentuant l'escalade des violences. [3] identifie l'absence de neutralité et la corruption au sein de certains comités comme des facteurs majeurs de l'intensification des conflits en milieu rural et ceux, pendant la transhumance. Enfin, la [5] souligne que l'aggravation de l'insécurité liée aux conflits autour des ressources naturelles durant la période de transhumance affecte durablement la gouvernance locale et les dynamiques sociopolitiques, révélant la profondeur des enjeux agropastoraux.

5 CONCLUSION

La transhumance et les conflits qu'elle génère exercent une influence profonde sur les relations entre agriculteurs, éleveurs et population locales dans la région du Tchologo. Des rapports autrefois fondés sur la complémentarité et la cohabitation se sont progressivement dégradés sous l'effet de l'intensification des tensions agropastorales, en période de transhumance, conduisant dans certaines localités, notamment dans le canton Palaka, au départ forcé d'éleveurs à la suite de représailles liées aux dégâts de cultures. Cette dynamique a entraîné une restriction croissante de l'accès aux ressources naturelles pour les transhumants, marquée par des interdictions d'installation et une réduction significative des possibilités de pâturages et d'abreuvement. Chaque année, ces tensions s'aggravent et alimentent un cycle de violence qui dépasse la période de transhumance pour affecter durablement l'ensemble de l'année. Ce climat d'insécurité est renforcé par la faible capacité des institutions locales à assurer une régulation efficace des conflits, près de 50% des différends restant non résolus. Ce déficit de gouvernance fragilise la crédibilité des instances locales, comme en témoigne le jugement négatif porté par 87% des agriculteurs et 86% des éleveurs sur les capacités des commissions villageoises des règlements de conflits. Par ailleurs, ces conflits perturbent le fonctionnement des structures d'encadrement rural, dont le désengagement progressif accroît la vulnérabilité des producteurs et compromet la mise en œuvre des projets structurants.

REFERENCES

- [1] A. S. AFFESSI et F. G. GACHA, « Les déterminants de la récurrence des conflits entre agriculteurs d'ethnie Baoulé et éleveurs Peulhs dans la région du Gbêkê (Côte d'Ivoire) », *Agronomie Africaine*, vol. 27, n° 3, pp. 315–324, 2016.
- [2] L. BAMBA, K. I. KONAN et D. M. TRAORÉ, « Conflits agropastoraux en Côte d'Ivoire (cas de Bouna) », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, vol. 5, n° 2, pp. 875–90, 2022.
- [3] H. COULIBALY, Approche psychosociologique des conflits agriculteurs éleveurs dans la région du Hambol, Thèse de Doctorat unique, Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), École Doctorale Polytechnique, Yamoussoukro, 248 p, 2022.
- [4] M. DIARRASSOUBA, « L'utilisation des drones civils dans la prévention des conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs dans la région du « Poro » au nord de la Côte d'Ivoire », *Communication, technologies et développement*, n° 18, Chaire UNESCO Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement, pp. 1-19, 2025.
- [5] FAO - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Burkina Faso* « Analyse des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles », *Note de synthèse*, Rome, 16 p, 2021.
- [6] S. Y. Koffi et Z. M. Ouattara, « L'élevage bovin: une stratégie d'épargne pour les producteurs de coton de la Sous-préfecture de Niellé, Nord de la Côte d'Ivoire », *Annales de l'Université de Sarh*, Série A: Lettres, Arts et Sciences Humaines, n° 3, décembre 2020, Université de Sarh (Tchad), pp. 30-50, 2020.
- [7] A. K. Komi, « Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains: de l' (in) hospitalité de et pour ce (ux) qui dérange (nt) », *Revue de l'Institut de Sociologie*, n° 88, pp. 75–96, 2018.
- [8] S. KRÄTLI et C. TOULMIN, « Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne ? » Londres: International Institute for Environment and Development (IIED), 103 p, 2020.
- [9] K. A. Lally, « Prévention et gestion de conflit entre autochtones et étrangers dans le foncier rural ivoirien: Koffi Akakro et Mahounou, deux cas de figure à apprécier », *Atelier de réflexion: Migrations et enjeux fonciers en Côte d'Ivoire*, UPGC de Korhogo, 15–16 décembre 2016, 23 p. 2016.
- [10] L. Tanguy, « Le développement agricole et pastoral du Nord de la Côte-d'Ivoire: problèmes de coexistence », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, nos 226-227, avril–septembre 2004, pp. 259–288, 2004.
- [11] P. SOUGNABÉ, « Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la zone soudanienne du Tchad: Une étude comparée entre deux régions: le Moyen-Chari et le Mayo-Kebbi », in: *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux. Actes du colloque international, 25-27 février 2003, Montpellier*, UMR SAGERT / CNEARC, Montpellier, (section Actes & colloques), p. 1-14, 2003.
- [12] B. THÉBAUD, « Résiliences pastorales et agropastorales au Sahel: portraits de la transhumance 2014–2015 et 2015–2016 (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger) », *Version abrégée*, Dakar: Nordic Consulting Group / ISRA-BAM / CIRAD, 50 p. 2017.
- [13] L. USONGO et B. MOUSSA, « Dynamique et impacts de la transhumance et du néo pastoralisme sur la biodiversité, les communautés locales et la sécurité: Bassin du Congo », rapport technique, German Facilitation to the Congo Basin Forest Partnership (CBFP), appui du BMZ et de la GIZ, 92 p. 2021.
- [14] T. K. M. VODOUNNON, « Analyse des échelles locales de régulation des conflits transfrontaliers entre éleveurs transhumants et producteurs agricoles dans la commune de Karimama », *Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS)*, n° 003, janvier 2022, Université Abdou Moumouni de Niamey, pp. 313-328, 2022.
- [15] M. N. K. Yoman, R. K. Oura et A. Djako, « Conflits d'usage des petits barrages pastoraux à Ferkessédougou, Nord de la Côte d'Ivoire: la difficile sédentarisation des éleveurs Peuls », *European Scientific Journal*, vol. 12, n° 29, pp. 337-350, 2016.